

## Sommaire :

- *Les PV du Conseil en bref*
- *Tour de Suisse des Jeunes Cyclistes*
- *Diplômes et promotions civiles*
- *La Troupe du Trabli*
- *La semaine du goût*
- *Campagne "Cat outdoor 2010", Lutte contre le Feu bactérien*

## LES PV DU CONSEIL EN BREF, MARS - MAI

### Projet Haïti

La commission sociale s'est réunie récemment pour examiner un projet de construction d'école enfantine et primaire à Liancourt, petit village situé au nord de Port-au-Prince, en Haïti. La responsable de ce projet est Madame Francine Haberstich, ancienne enseignante genevoise à la retraite. Elle représente l'association Eirene - Suisse (ONG œuvrant pour la paix dans le monde) et se rend régulièrement sur place pour suivre de près le projet. L'école actuelle, dans un état très vétuste, a besoin d'être agrandie pour éviter l'exode rural et pour accueillir les élèves qui, depuis la catastrophe, viennent en grand nombre des alentours, étant donné que cette région n'a pas été touchée par le séisme. Les enfants fréquentent l'école le matin et les après-midi sont réservés aux futurs enseignants qui suivent des cours de formation pour apprendre le métier. Plusieurs communes genevoises ont d'ores et déjà octroyé une aide financière s'élevant à plus de CHF 50'000.- mais cela n'est pas suffisant et il devient urgent de récolter

d'autres fonds pour aller de l'avant. Après discussion, le Conseil municipal est favorable à soutenir ce projet au moyen de CHF 30'000.- pour une aide ponctuelle.

Visiter le site de l'association: [www.revedepaix.org](http://www.revedepaix.org).

### Travaux de transformation du stand de tir

La somme de CHF 300'000.- avait été mise au budget en 2007 pour les travaux de transformation du stand de tir en local voirie. En raison de quelques travaux supplémentaires exigés par le département (séparateur d'eau pour le lavage des moteurs et pose d'une barrière de sécurité autour du silo), un dépassement d'environ CHF 15'000.- est prévu.

### Déclassement à La Petite-Grave

Enfin, après 18 ans d'effort, le Conseil d'Etat vient d'adopter le plan de site du hameau de La Petite-Grave modifiant les limites de zones (création d'une zone 4B protégée et d'une zone de

## Editorial

### Cartigny: commune solaire !

*Le label « Cité de l'énergie » est décerné aux communes, grandes et petites, réalisant un certain nombre d'actions efficaces en faveur de la sauvegarde de l'environnement, du développement durable et des économies d'énergies. A ce jour, environ 200 communes suisses l'ont obtenu.*

*C'est le 20 septembre 2007, que les représentants de notre commune ont reçu, à Montreux, ce label délivré par l'Association « Cité de l'énergie » et par l'Office fédéral de l'énergie, dans le cadre du programme SuisseEnergie pour les communes. La commission d'évaluation, qui a examiné le dossier de notre commune, a tenu à souligner spécialement la réalisation du chauffage à bois à distance – le plus gros du Canton, avec comme résultat une réduction de CO2 d'environ 2'500 tonnes/an – et notre système de tri et recyclage des déchets grâce auquel, avec un taux de récupération de plus de 63%, dès 2004, Cartigny fait figure de premier de classe. Le label est soumis à renouvellement tous les quatre ans. Aussi, la demande de renouvellement est en cours. L'issue de celle-ci ne fait pas de doute car, grâce à la réalisation de la nouvelle centrale solaire, installée sur le toit de la salle de gymnastique et inaugurée en janvier dernier, Cartigny est devenue la première commune de Suisse à obtenir le label « Sun-Power ». En travaillant pour l'obtention du deuxième label « Cité de l'Energie », et au travers de son obtention, la commune veut réaffirmer sa volonté d'avoir une attitude qui soit, non seulement respectueuse de l'environnement et des ressources naturelles limitées à disposition, mais également symbolique du respect qu'elle entend témoigner à notre planète et à ses habitants. Que la Terre, qui est « la propriété de nos enfants », reste viable, c'est aussi notre responsabilité et un devoir pour tous les citoyens du monde. Dans ce domaine, beaucoup font de beaux discours, d'autres, à l'image de notre commune, heureusement, agissent. ..*

*Bravo Cartigny !*

*Alberto Pontinelli*

développement 4B protégée). Cette loi est entrée en vigueur à la suite d'un arrêté du Tribunal fédéral du 21 janvier 2010 rejetant un recours. Le président propose d'activer la commission bâtiment et la commission agriculture, environnement, aménagement, assainissement pour étudier toutes les possibilités de construction en cas d'acquisition de la parcelle par la commune.

### **Burkina Faso**

L'association des communes de la champagne pour une aide au centre de formation à Pô au Burkina Faso a créé son propre site [www.burkina.ch](http://www.burkina.ch).

### **Transformation de l'ancienne école**

F. Jaunin explique que l'augmentation du coût des travaux de transformation à l'ancienne école est principalement due au fait qu'initialement, il avait été prévu d'aménager l'ancien local de voirie pour le MAC et de laisser le local à E. Wuarin. Cependant, l'exécutif s'est rendu compte que le MAC avait besoin de plus de place et c'est la raison pour laquelle finalement le local de E. Wuarin, plus grand, a été transformé pour accueillir les enfants. Tout ceci a engendré des frais supplémentaires.

### **Election du bureau du Conseil municipal**

La proposition suivante est acceptée à l'unanimité des membres présents: Sema Kaderli

(présidente), Jean-Michel Beaupré (vice-président), Frédérique Bosshard Dériaz (membre), Sandra Lörtscher (secrétaire).

### **Chauffage à bois**

F. Jaunin fait savoir que le prix effectif du kwh ainsi que de la part fixe ont été recalculés et réajustés pour les demandes d'acompte 2010. Les preneurs ont tous reçu une lettre explicative avec l'envoi de la facture définitive au 31.12.2009. Ces différentes hausses ou modifications donnent lieu à de nombreuses questions et remarques concernant les factures de CABC SA. Le Conseil d'administration va travailler pour résoudre divers problèmes autant techniques que financiers. Pour ce faire, plusieurs séances sont prévues avec l'entreprise Müller concernant le mauvais fonctionnement de la chaudière pendant l'hiver 2008 et les dépenses qui en ont découlé. Une séance d'informations pour tous les preneurs va être organisée dans le courant de l'automne 2010.

Toutefois, la grande surprise consiste dans le fait qu'il y a une perte de chaleur sur le réseau d'environ 20 %, qui n'a pas été prise en considération dans les calculs de base car l'ingénieur ne prévoyait qu'une perte insignifiante. Par ailleurs, l'étude « Auditbois » menée par l'Université de Genève se penche également sur ce problème de perte de chaleur et essaie de trouver les causes qui devraient nous aider à trouver une solution.

### **Le Couffin**

Les nouvelles de l'association Le Couffin ne sont malheureusement pas très réjouissantes, le nombre de familles d'accueil est passé de onze à neuf et actuellement il n'y en a plus que six. En tout, 41 enfants sont en attente d'une place et seulement 28 enfants sont placés dans toute la Champagne. En ce qui concerne Cartigny, trois familles sont en attente d'une maman de jour. La raison principale de ce changement provient du fait qu'une nouvelle loi concernant les familles d'accueil est entrée en vigueur. En effet, son règlement d'application prévoit que les familles d'accueil devront déclarer leur revenu, payer des charges sociales et suivre une formation continue. Actuellement, l'association du Couffin n'a qu'un rôle d'intermédiaire, qui sert à mettre en relation des familles d'accueil et des parents en recherche d'une maman de jour. Ce sont les parents qui payent directement le salaire des mamans du jour, ces dernières ne sont donc pas employées par l'association. Avec la nouvelle loi qui entrera en vigueur, les familles d'accueil seront salariées du Couffin.

### **Cité de l'énergie**

Carine Zach nous informe que pour le renouvellement de notre certificat label « Cité de l'Énergie » les séances d'audit avec Mme Iannone, conseillère en processus énergétique communal, continuent à se poursuivre à un bon rythme. En effet, six matinées ont été consacrées à ce sujet et

deux dernières séances auront lieu avant l'été.

### Comptes 2009

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2009, soit :

- le compte de fonctionnement 2009 pour un montant de 2'614'923.25 CHF aux charges et de 2'624'753.35 CHF aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 9'830.10 CHF.
- le compte d'investissement 2009 pour un montant de 2'340'638.45 CHF aux dépenses et de 2'434.45 CHF

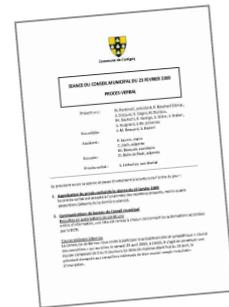
aux recettes, les investissements nets s'élevant à 2'338'204.00 CHF

- les crédits budgétaires supplémentaires 2009 pour un montant total de 597'042.16 CHF.
- un crédit d'engagement complémentaire de 8'182.80 CHF pour couvrir ce dépassement et de comptabiliser cette dépense supplémentaire au patrimoine financier de la commune.

### Travaux de réfection du chemin des Bois-de-St-Victor

F. Jaunin explique que ce chemin est en très mauvais état et que

dans le cadre d'entretien des routes communales, des travaux de réfection sont nécessaires. Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'investissement de 150'000.00 CHF pour les travaux de remise en état du chemin des Bois-de-St-Victor.



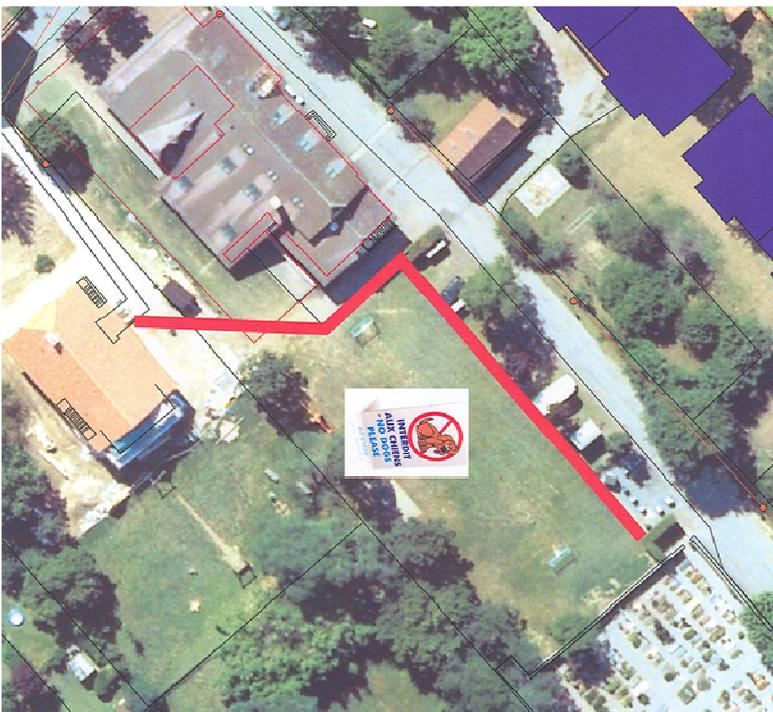
## LA PETITE-PLAINE

Il a été décidé d'interdire l'accès aux chiens sur une partie de la Petite-Plaine afin de privilégier une zone pour les enfants sans avoir la crainte de marcher dans une « crotte ».

Des panneaux seront placés afin de délimiter cette zone. Un autre panneau sera également posé afin de sensibiliser les propriétaires de chiens à la nécessité de ramasser les « crottes » de leur toutou !

La Petite-Plaine est un lieu de détente équipé de poubelles et de cendriers et nous demandons à chacun de déposer les papiers et mégots aux endroits prévus à cet effet.

Nous vous remercions vivement de respecter ces consignes.



## TOUR DE SUISSE DES JEUNES CYCLISTES

Le Tour de Suisse des Jeunes Cyclistes arrivera à Cartigny le samedi 31 juillet 2010 aux environs de 13h00.

Le Tour de Suisse des Jeunes Cyclistes a été créé en 1966 par l'ancien champion suisse, Jean-Pierre Burtin. A travers les ans, cette organisation a permis à des jeunes filles et garçons, licenciés ou non, de parcourir les routes de notre pays et d'escalader les cols les plus prestigieux de nos Alpes. Il ne s'agit pas d'une course cycliste, mais d'un camp d'entraînement J+S qui dure 8 jours.

Cette année, pour sa 45<sup>ème</sup> édition, le Tour de Suisse des Jeunes Cyclistes partira de Thônex, le samedi 24 juillet, pour remonter le cours du Rhône

jusqu'à sa source, au cœur des Alpes, avant le retour sur Cartigny, via la Gruyère et la chaîne du Jura, le samedi 31 juillet 2010.

Pour ce périple, environ 60 jeunes cyclistes seront accompagnés par 40 membres du staff, tous bénévoles, moniteurs J+S, médecin, masseurs, 7 motards pour la sécurité, 2 mécaniciens, une équipe de 4 cuisiniers, des chauffeurs pour les ravitaillements et la logistique.

Avec l'accord du maire, François Jaunin, les jeunes cyclistes arriveront par la route de Cartigny et effectueront un tour du village groupés et sous escorte, à vitesse réduite. Ils passeront par la rue du Trabli, la rue des Trois-Fontaines, la rue

du Pré-de-la Reine, le chemin de la Bergerie et franchiront la ligne d'arrivée à l'école. Les parents des jeunes cyclistes viendront accueillir leurs enfants. Après une bonne douche, une assiette froide leur sera servie avant le retour à domicile.

Vous êtes naturellement les bienvenus pour assister à cette arrivée et nous vous remercions d'avance de l'accueil que vous leur réserverez..

Jean-Pierre Dubey  
Email : [dubey1951@gmail.com](mailto:dubey1951@gmail.com)  
Tél. : 079/278 55 14

## DIPLOMES DE FIN D'ETUDE

Depuis quelque temps déjà, la Commune a pour habitude de récompenser les collégiens, les étudiants à l'école de commerce ou de culture générale et les apprentis qui obtiennent leur diplôme.

Si vous êtes en dernière année de l'une de ces différentes filières, nous vous remercions d'avertir la Mairie. Ainsi, nous aurons la certitude de n'oublier personne !



## PROMOTIONS CIVIQUES

Thibaud Cogne, Micaela De Escoriaza, Rhiannon Donkin, Hélène Gandar, Amélie Jaunin, Timothy Jaunin, Alexandre Jolivet, Bérénice Kübler, Valentin Lehner, Cathy Martins, Eleonore Monnier, Inka Perreard, André Ribeiro, Kieran Schubert et Valentin Zach sont les jeunes citoyens cartiginois nés en 1992 qui vont atteindre leur majorité civique durant l'année 2010.

Afin de fêter dignement l'événement, la Mairie les a reçus pour les féliciter et les a invités à partager un repas convivial au Café de Cartigny le 26 janvier dernier.



## CAP TROUPE DU TRABLI

Nos félicitations et nos chaleureux remerciements aux comédiens qui nous ont présenté leur dernière pièce: « Un air de famille ». Nous avons été conquis par la qualité de leur travail et de leur interprétation. N'oublions pas les décorateurs qui, eux aussi, ont investi beaucoup de leur temps dans la réalisation du bistrot « au Père tranquille ». Bravo pour le magnifique résultat!

Savez-vous que notre troupe communale a désormais rejoint la Fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs? Le principal but de la FSST est de coordonner tous les efforts pour donner à l'art dramatique la place qu'il mérite en Suisse ; par

exemple, en organisant des festivals auxquels le Trabli compte bien, dans la mesure du possible, participer. Et c'est justement dans le cadre du festival de Chisaz que notre troupe se produira à la salle communale de Crissier le dimanche 26 septembre 2010 à 17h00.

Nous lui souhaitons plein succès pour cette reprise de « Un air de famille » et nous réjouissons d'ores et déjà de la nouvelle pièce qui nous sera présentée à Cartigny en mai 2011.



## TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS

Nous sommes heureux de vous annoncer que la Mairie a décidé de reconduire pour la **troisième** année consécutive une offre promotionnelle relative à l'achat d'un abonnement annuel ou mensuel des TPG.

Il est à noter que cette offre s'adresse exclusivement aux élèves de 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> année fréquentant le cycle d'orientation ou tout autre école privée.

La subvention accordée pour un abonnement annuel s'élève à CHF 100.00 et à

CHF 90.00 pour deux abonnements mensuels.

Afin de bénéficier de cette subvention,

- Le représentant légal doit se présenter au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures avec une copie de l'abonnement annuel ou mensuel TPG de l'enfant.
- La carte d'élève ou une attestation d'école de l'établissement fréquenté pour

l'année **2010 - 2011** est à présenter.

- Validité de l'offre : **jusqu'au 23 décembre 2010**

En espérant que cette offre vous incitera à utiliser les transports publics, nous vous adressons nos salutations distinguées.

L a 

Mairie

## LA SEMAINE DU GOÛT

Chères Cartiginoises et chers Cartiginois,

**2010** est une année phare, qui marque les **10 ans** de deux associations du village, le **MAC** (Midi à Cartigny) et **ABC** (Association de la Bibliothèque de Cartigny).

Nous vous proposons donc de faire la fête avec nous du **lundi 20 au samedi 25 septembre** ! D'ores et déjà, réservez cette semaine dans vos agendas car le programme riche en découvertes s'annonce prometteur pour votre corps, votre esprit et vos papilles !

Nous avons choisi de fêter ces anniversaires durant la semaine du goût afin de vous faire « re/découvrir » et de mettre en valeur, les produits cultivés dans notre village.

Vous verrez qu'un grand nombre de partenaires villageois contribueront à cette semaine festive. Le programme détaillé vous parviendra début septembre, mais pour vous « ouvrir l'appétit », sachez déjà qu'il y en aura pour tous les goûts :

- Le maire se mettra au fourneau !
- Une journée spéciale « manger-bouger » aura lieu à l'école pour tous les enfants avec un repas le

soir qu'ils prépareront pour leurs parents !

- Sortie du livre des recettes des habitants du village !
- Le café de Cartigny proposera un menu spécial « du crû » !
- La projection du dernier film de Coline Serreau : « **Solutions locales pour un désordre global** », actuellement dans les

marché « produits locaux » avant de vous attabler au brunch paysan.

Alors, en attendant ce programme « alléchant », bel été à tous et au plaisir de vous rencontrer lors de cette semaine « du goût ».

Les comités du MAC et d'ABC



salles, et un débat vous seront proposés pour que chacun puisse réfléchir et se positionner sur sa manière de consommer !

- Des contes, la projection d'un film et des animations alimenteront l'imaginaire des petits comme des grands!
- Nous terminerons la semaine par des ateliers « Bouger-découvertes », vous pourrez aussi remplir votre panier au

## RECETTES CARTIGINOISES

L'association du MAC désire, à l'occasion de l'anniversaire de ses 10 ans, éditer un petit recueil regroupant les recettes de cuisine des Cartiginois.

Alors, si vous êtes d'accord de partager l'un de vos petits secrets culinaires, n'hésitez pas à faire parvenir votre recette avant fin juillet au MAC, case postale 14, 1236 Cartigny.

## CAMPAGNE « CATS OUTDOOR 2010 »

Le vétérinaire cantonal informe que les animaux laissés en liberté à l'extérieur doivent pouvoir être identifiés (puce électronique, collier, etc.) afin de ne pas être pris pour des chats errants.

En effet, la prolifération des chats redevenus sauvages et errants pose divers problèmes de santé et de salubrité publique, par exemple la transmission de la rage. Ils exercent aussi souvent une pression et une prédation sur la faune indigène, notamment sur les oiseaux. Ils sont généralement malades, mal nourris et sans abri, ce qui constitue un réel problème de protection des animaux.

La campagne de stérilisation et de castration des chats errants, initiée en 1993, a permis un assainissement salubre de la

situation. Malheureusement aujourd'hui, on constate une nouvelle prolifération de ces animaux. Les principales causes sont les abandons de chats domestiques par certains détenteurs peu scrupuleux.

Aussi, le Service de la consommation et des affaires vétérinaires, en collaboration avec la Société genevoise pour la protection des animaux (SGPA), SOS-Chats et la Société genevoise des vétérinaires, réactualise la campagne de lutte contre les chats abandonnés, errants et sauvages (dits chats hares)

Cette nouvelle campagne intitulée « Cats Outdoor 2010 » poursuit trois buts :

1. sensibiliser le public sur la question des abandons d'animaux

domestiques en rappelant que la loi fédérale sur la protection des animaux du 16 décembre 2005 (LPA, RS 455) interdit et réprime ce genre d'agissement ;  
2. expliquer que l'identification des chats au moyen d'une puce électronique permettrait de lutter efficacement contre les abandons illégaux et d'enrayer ainsi la prolifération sans fin des chats errants ;  
3. capturer certains de ces chats, les stériliser ou les castrer, les vacciner, les soigner lorsque c'est possible et, afin de les distinguer, leur couper un petit bout d'oreille avant de les relâcher.

Le vétérinaire cantonal demande que l'on fasse bon accueil aux intervenants, qui agissent pour le bien des animaux, mais dont la tâche est parfois mal perçue.

## LUTTE CONTRE LE FEU BACTERIEN

Le feu bactérien est une maladie très dangereuse qui menace nos cultures de fruits à pépins. Ses symptômes sont les suivants:

- mort d'appendices floraux entiers
- les feuilles se colorent de façon brune à partir du pétiole.
- les pousses se courbent en forme de U
- les feuilles deviennent brunes, ont un aspect de cuir et restent accrochées à l'arbre (tout au long de l'hiver).

-des gouttelettes d'exsudat jaune à blanc (voire rouge) s'écoulent de l'écorce.

Certaines plantes ornementales sont également atteintes par cette maladie. Les espèces et variétés les plus sensibles doivent obligatoirement être arrachées. Il s'agit de *Cotoneaster salicifolius*, *C. wateri*, *C. franchetti* et *C. Bullatus*. D'autres plantes-hôtes telles que les buissons ardents, les cognassiers du japon, les

néfliers, les sorbiers et les aubépines devraient également être éliminées. A cet égard, 50% des frais engagés par les communes sont remboursés par la Confédération. Une contribution cantonale peut être octroyée.

Les plantes suspectes doivent être annoncées au service phytosanitaire cantonal (022 388 71 71) ou à l'adresse électronique : [nicolas.delabays@etat.ge.ch](mailto:nicolas.delabays@etat.ge.ch)

## CALENDRIER

**Samedi 3 juillet:** Fête des promotions

**Dimanche 1<sup>er</sup> août:** Fête nationale

**Vendredi 27 août soir** (heure à préciser): Spectacle de théâtre en plein air par la Cie Théâtralair

**Semaine du 20 au 25 septembre:** Semaine du goût

**Lundi 20 septembre:** Le maire aux fourneaux



**Le bulletin est réalisé par la commission de l'information.**

Ont participé à son élaboration :  
Delphine Bolle de Paoli,  
Frédérique Bosshard Dériaz,  
Yves Cogne, Henrich Duriaux,  
et Sema Kaderli.

**Retrouver le bulletin sur web :**

<http://www.cartigny.ch/>  
Rubrique "Actualités communales"

## ANNONCES

**Réseau de bénévoles**

Suite à l'article paru dans le dernier « Echo de Cartigny » au sujet de la création d'un petit réseau communal de bénévoles, cinq personnes se sont inscrites pour rendre ponctuellement des petits services à des habitants nécessiteux.

## DECES

**Madame Charlotte Berger** est décédée le 28 mars 2010

**Madame Juliette Madeleine Baeriswyl** est décédée le 17 mai 2010

**Madame Alberte Aufranc** est décédée le 26 mai 2010

## NAISSANCE

**Noé Matteo Vieli** est né le 12 avril 2010

## EXPOSITION

Une découverte à partager ?

Un coup de cœur ?

Une envie de dire, d'échanger des idées ?

Durant l'été, une exposition permanente sur des coins insolites de Cartigny et des environs sera présentée dans l'atelier d'Eric Wuarin dans l'ancienne école de Cartigny.

« En tant qu'aquarelliste, mon attachement aux phénomènes météorologiques reflète tout simplement ma passion.

## ANNIVERSAIRES

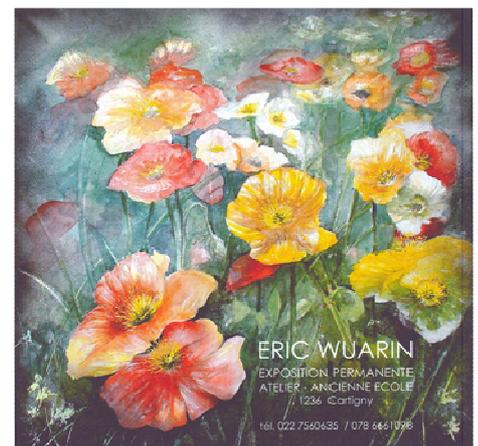
**Monsieur François Marc Fillon** a fêté ses 90 ans le 25 mars 2010

**Madame Marcelle Frey** a fêté ses 90 ans le 8 avril 2010



Cette fascination que trouve mon expression constitue une source d'inspiration. C'est en puisant dans cette source que je trouve, petit à petit, mon chemin personnel ».

Eric Wuarin



## PANNEAU D'AFFICHAGE

Un panneau d'affichage (pour vos petites annonces) est à votre disposition dans le local des cases postales, jouxtant l'entrée de la poste.

Faites-en bon usage !

Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont eu la gentillesse de se proposer.

En cas de besoin (transport quelconque, courses, services, etc.) n'hésitez donc pas à appeler le secrétariat de la mairie! (022.756.12.77)